

## 2024-25 FFE Secteurs prioritaires

### Lutte contre les changements climatiques

- Éducation et sensibilisation aux changements climatiques à l'appui du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du Nouveau-Brunswick.
- Soutenir les ONG, les gouvernements locaux et les communautés autochtones afin d'accroître la capacité locale à participer aux actions de lutte contre les changements climatiques et à réaliser les priorités provinciales en matière de changement climatique liées à la mise en œuvre du PACC.
- Soutenir directement les actions de lutte contre les changements climatiques qui s'inscrivent dans le cadre du PACC de la province.
- Comblent les lacunes d'informations sur les changements climatiques afin de soutenir la mise en œuvre du PACC de la province.

### Sensibilisation à l'environnement

- Soutien aux projets susceptibles d'avoir une grande portée (nombre de participants et divers groupes de public) et une grande étendue (portée provinciale).
- Soutien aux programmes destinés aux jeunes et aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi qu'à l'éducation du public et de la communauté.

### Gestion des déchets

- Réacheminement des déchets (réutilisation, recyclage, réacheminement des déchets organiques, réduction des déchets alimentaires, alternatives écologiques aux plastiques, collecte et élimination des déchets ménagers spéciaux (DMS), initiatives de réutilisation).
- Éducation et sensibilisation aux déchets (éducation à la réutilisation, au recyclage, aux produits organiques et aux solutions de remplacement du plastique respectueuses de l'environnement).

### Protection de l'environnement

- Gestion de bassins versants (échantillonnage de l'eau, mesures sur le terrain, échantillonnage de l'environnement benthique ou autre, éducation, création ou mise en œuvre d'un plan de gestion du bassin versant, concordance avec d'autres plans de gestion ou d'action).
- Restauration de l'habitat et replantation de zones humides, côtières et riveraines ; connectivité aquatique (évaluation des ponceaux, des passes à poissons, etc.)
- Comblent les lacunes d'informations et établir des cartes (sur les changements climatiques et les prévisions, les effets environnementaux, les menaces pour l'environnement et la surveillance de la santé environnementale).
- Recueillir des données sur l'érosion des zones humides, du littoral et des berges.
- Éducation sur les fonctions des zones humides et leur importance pour un environnement sain.
- Promouvoir la protection et la délimitation des zones humides.
- Actions visant à protéger les habitats dans les zones importantes et sensibles sur le plan environnemental de la province (d'après la base de données GNB)

### Création de collectivités durables

- Élaboration de plans d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre de gouvernements locaux, y compris les évaluations et les études préalables à l'élaboration du plan.
- Mise en œuvre des éléments prioritaires, qui ne sont pas des dépenses en capital, des plans d'adaptation des et des plans d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre des gouvernements locaux.